

DOSSIER DE PRESSE

RÉSEAU CLIMAT & DÉVELOPPEMENT

COP 23

**POUR UNE CONCRÉTISATION
DES ENGAGEMENTS !**

D'ici quelques jours s'ouvrira la COP23, qui se tiendra du 6 au 17 novembre 2017 à Bonn sous présidence Fidjienne. Après Paris et Marrakech, les négociations sur le changement climatique entrent dans une phase technique qui devrait traduire en actes concrets les engagements pris lors de la COP 21.

DES IMPACTS DE PLUS EN PLUS INTENSES ET UNE VULNÉRABILITÉ DE PLUS EN PLUS DIFFICILE À CONTENIR

Le continent africain vit au rythme d'événements météorologiques extrêmes qui menacent la production agricole et agravent l'insécurité alimentaire. Dérèglement des saisons, avancée de la mer, ensablement du fleuve Niger, intensification des pluies, inondations et désertifications sont autant d'évènements dont les conséquences desservent un continent en proie à la pauvreté extrême.

Ainsi, pour l'Afrique, l'urgence climatique est toujours une réalité quotidienne et impose d'agir vite pour maintenir l'objectif de limiter le réchauffement du climat de la planète en dessous de 2°C voire 1,5°C. Il est donc temps de passer des paroles aux actes pour faire face à cette urgence climatique dans les pays les plus vulnérables. Cela passe par une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre (GES), le renforcement de la résilience des populations les plus pauvres et les plus impactées par le réchauffement climatique et la mise à disposition des financements nécessaires à la fois pour s'adapter et surtout enclencher un développement sobre en carbone.

La COP23 doit répondre aux attentes des communautés vulnérables en définissant les directives pour une mise en œuvre équitable et réussie de l'accord de Paris. Cette COP doit donner des signaux clairs sur les grands chantiers de l'heure, surtout sur les règles de fonctionnement et de mise en œuvre de l'accord de Paris,. Elles comprennent notamment les règles de transparence, les éléments à intégrer dans les contributions nationales et le bilan mondial, pour faire le bilan des efforts collectifs et préparer la révision des CDN, et permettre des avancées réelles en 2018.

Pour porter plus haut la voix et les préoccupations des communautés les plus affectées, la société civile africaine francophone rassemblée au sein du Réseau Climat & Développement sera présente à la COP 23.



Saidou Hamidou Abdou
Demi-E, Niger

La COP 23 doit acter le rôle stratégique des acteurs non - étatiques dans la mise en œuvre de l'accord de Paris.

L'accord de Paris a enclenché un mouvement de décentralisation dans la mise en œuvre des politiques climatiques. Pourtant, la trajectoire mondiale dessinée par les contributions nationales des pays (CDN) met encore la planète sur la voie d'un réchauffement d'environ +3°C à la fin du siècle. A cet effet, il apparaît assez clairement que, sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs, particulièrement des entités non Parties dont les collectivités locales, les entreprises, les ONG, les objectifs ne seront jamais atteints. La lutte contre les changements climatiques passe donc par un processus transformationnel qui ne peut dépendre uniquement des choix des États, il doit également passer par un engagement global. Alors que partout en Afrique ces acteurs constituent déjà la porte d'entrée de l'action climatique au niveau local, il est nécessaire aujourd'hui de les inclure effectivement afin de permettre une mise en œuvre ancrée et pérenne de l'accord de Paris¹. Si cette inclusion est nécessaire, elle s'inscrit aussi dans un contexte qui la rend possible.

En effet, on remarque une mobilisation de plus en plus importante de cette sphère : que ce soit lors de l'annonce du retrait des USA de l'accord de Paris, ou au sommet Climate Chance à Agadir qui a rassemblé 5000 participants de 80 pays différents², les acteurs non-étatiques ont démontré leur ambition et leur engagement. Ainsi, au-delà de la reconnaissance de leur rôle crucial énoncé dans l'accord de Paris, il faut désormais définir les contours d'une implication effective des ces acteurs aux échelles internationales, mais aussi nationales et locales afin de promouvoir une mise en œuvre juste et ambitieuse des processus climatiques, par le renforcement de leurs capacités et par la mise à disposition des financements nécessaire.



De plus en plus de personnes souffrent de la faim particulièrement en Afrique ; il est urgent d'agir.

Charles Baïmey
JVE Côte d'Ivoire

Les changements climatiques continuent d'impacter l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique. Dans son dernier rapport intitulé L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde publié en septembre 2017³, la FAO soutient que la faim dans le monde a de nouveaux gagné du terrain. En 2016, selon les estimations 815 millions de personnes étaient sous alimentées dont 243 millions d'africains. Par ailleurs, le rapport souligne que les conflits – de plus en plus aggravés par les changements climatiques – constituent l'un des principaux moteurs de la réurgence de la faim.

Pour Charles Baïmey, il faut une meilleure prise en compte de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans les négociations climatiques. Cela passe notamment par une meilleure prise en compte de l'agriculture familiale. Il rappelle que les exploitations familiales représentent plus de trois quarts des terres agricoles d'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, il existe aussi de nombreuses pratiques réussies qui aident les populations à être mieux préparées et à mieux faire face aux dérèglements climatiques, tout en préservant leurs modes de vie. Ces pratiques d'adaptation, de la petite agriculture paysanne, sont indispensables pour permettre aux communautés de continuer à vivre dignement.

1- Voir la publication 2017 du RC&D, « Acteurs non-étatiques : vers un rôle moteur dans la mise en œuvre de l'accord de Paris ».

2- Lahach Zakaria, « Climate Chance, la grand-messe des acteurs non-étatiques à Agadir » *Huffpost Maroc*, 11 septembre 2017, http://www.huffpostmaghreb.com/2017/09/11/climate-chance-agadir-cop_n_17967908.html

3- FAO, FIDA, PAM, et UNICEF.2017. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire. Rome, FAO.

Faire des Énergies Renouvelables et de l'efficacité énergétique le socle de la lutte contre les changements climatiques et de l'atteinte des objectifs des CDN africaines.



Aissatou Diouf
ENDA Energie, Sénégal

De plus en plus des solutions existent, il faudrait les adapter aux réalités et aux attentes des communautés locales. Par exemple, il apparaît clairement aujourd'hui que les solutions sont davantage portées vers les énergies renouvelables au détriment du gaz ou du charbon qui ne répondent plus au besoin des personnes affectées par le changement climatique. Des solutions énergétiques durables existent, allant des petits fours solaires qui allègent le poids de travail quotidien des femmes, aux petites centrales solaires décentralisées qui permettent aux communautés hors réseaux d'avoir accès à l'énergie et de développer des activités génératrices de revenu, des solutions justes et durables existent. Seulement, le défi du financement se pose pour donner les moyens aux pays les plus pauvres de mener à bien ces changements, et enclencher ce développement sobre en carbone bénéfique à la fois au climat et au développement !

C'est pour cela que les flux financiers des pays mais aussi des acteurs privés, doivent être orientés vers les activités durables et propres, les initiatives en faveur des énergies renouvelables comme l'Initiative Africaine sur les Énergies Renouvelables (IAER), qui sont au bénéfice des populations touchées par les changements climatiques. Un effort soutenu doit être accordé à la mise en œuvre des CDN africaines, qui pour la plupart font des énergies renouvelables à la fois un enjeu de lutte contre les changements climatiques et de lutte contre la pauvreté.



Reine Fadonougbo Baïmey
Responsable fundraising du Réseau Climat & Développement

Il faut faciliter l'accès aux financements climatiques pour les pays les plus affectés, tout en favorisant les financements publics.

Le déficit de financement va de pair avec l'approfondissement des défis du changement climatique. La mise en œuvre de l'accord de Paris doit passer par une coopération étroite entre États. En effet, les objectifs inconditionnels ou conditionnels des pays africains inscrits dans leurs CDN ne pourront être tenus sans un support technique et financier approprié, car il est évident que les fonds publics de la plupart des gouvernements ne suffisent pas pour entreprendre une véritable lutte contre les changements climatiques.

Les pays développés doivent fournir aux pays en développement les moyens financiers requis tels que prévus par l'accord de Paris⁴. Les financements publics pour le climat, notamment pour l'adaptation aux impacts et pour l'Afrique, manquent cruellement. La promesse de l'accord de Paris selon laquelle les pays développés doivent verser 100 milliards de dollars US par an aux pays du Sud d'ici à 2020 devrait être réaffirmée et planifiée, et une hausse de ces montants devrait être envisagée tout en assurant que leur utilisation réponde aux priorités des pays les plus démunis et les plus vulnérables. La rehausse de la reddition de comptes, l'affectation et l'efficacité en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics pour lutter contre les changements climatiques constitue un enjeu majeur pour l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris.

4- Articles 9, 10 et 11 de l'accord de Paris : <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/l09f.pdf>



La COP23 doit faire une place prioritaire aux besoins spécifiques des pays et populations les plus vulnérables, que ce soit pour les financements, l'adaptation, l'accès à l'énergie ou l'approche par les droits humains.

Joseph Yaovi Kogbe

Coordonnateur international du RC&D, Togo

L'urgence d'une mise en œuvre équitable de l'accord de Paris doit être une priorité des Parties. Plus que jamais l'urgence climatique nécessite le renforcement de la solidarité internationale. La multiplication des événements climatiques extrêmes, en particulier la fréquence et l'intensité des ouragans et les records de température enregistrés en 2017, la progression de la faim dans le monde et les appels de plus en plus alarmistes des scientifiques sur le climat, sont autant de signaux nécessitant une réponse politique ambitieuse.

La COP23 est avant tout une COP des pays les plus affectés par les changements climatiques. L'accès aux financements, la mise en œuvre de projets d'adaptation, la prise en compte de l'approche genre et droits humains, l'accès aux énergies renouvelables et la sécurité alimentaire sont des points prioritaires pour les populations africaines. Durant les deux semaines de négociations, les Parties doivent réaffirmer la prise en compte de ces questions dans l'élaboration des règles de mise en œuvre de l'accord de Paris, et permettre leur réalisation concrète dans les pays en développement en leur donnant les moyens institutionnels et financiers pour y parvenir.

NOS ÉVÉNEMENTS À LA COP 23

ACTIVITÉS	HEURE	LIEU
MARCHE POUR LE CLIMAT	Samedi 04 novembre	Münsterplatz, Bonn
RÉUNION STRATÉGIQUE DU RC&D	Dimanche 5 Novembre (heure à déterminer)	Pavillon IFDD/OIF (Zone Bonn)
SIDE EVENT Thème: « Quel rôle des acteurs non-étatiques pour une mise en œuvre équitable de l'accord de Paris dans les pays africains francophones »	Jeudi 09 Novembre 13H00 – 14H30	Pavillon IFDD/OIF (Zone Bonn)
SIDE EVENT Thème: « Quel accès au fonds vert climat pour les acteurs non-étatiques ? »	Samedi 11 Novembre 2017 11H00 – 12H30	Pavillon Energie 2050 (Zone Bonn)
SIDE EVENT Thème: « Renforcer la participation des acteurs non étatiques pour une mise en œuvre réussie de l'accord de Paris »	Jeudi 16 Novembre 2017 12H00 – 13H30	Pavillon énergies 2050 (Zone Bonn)



QUI SOMMES NOUS ?

Le Réseau Climat & Développement (RC&D) réunit les ONG franco-phones, majoritairement africaines, travaillant sur un développement local et/ou national à l'épreuve des changements climatiques. Créé en 2007 et coordonné par le Réseau Action Climat-France (RAC-France) et ENDA Energie au Sénégal, le RC&D rassemble aujourd'hui près de 70 ONG de terrain et de plaidoyer, dans 21 pays d'Afrique et en France.

En s'appuyant sur la diversité de ses membres - porteurs de projets sur le terrain ou experts des négociations internationales – le RC&D fait la promotion des modes de développement qui tiennent compte des contraintes climatiques et énergétiques. Les membres mettent en œuvre des projets innovants et intégrés au niveau local, ou alors sensibilisent les populations et décideurs nationaux et internationaux à la nouvelle donne énergétique et climatique. Le RC&D travaille aussi pour renforcer la voix de la société civile africaine dans les enceintes politiques nationales, régionales et internationales, via des ateliers de renforcement de capacité et d'échanges et des notes de décryptage et de position communes.

Toutes nos publications sont consultables et téléchargeables en ligne sur le site internet
<http://climatdeveloppement.org>



Retrouvez-nous également sur

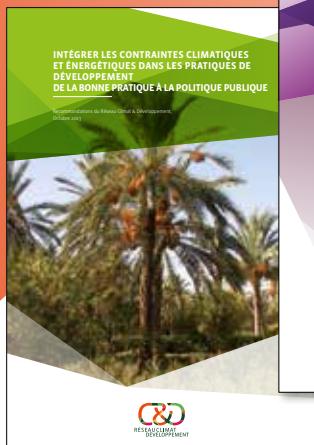


Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/ReseauClimatDeveloppement/>



Twitter: @Climatdev

Les dernières publications du Réseau Climat & Développement



www.climatdeveloppement.org
info@climatdeveloppement.org

